

Rapport de la sous-commission du budget 2013

Dicastère de M. Jean-Pierre Veya

Composition de la sous-commission

Celia Clerc (PS)
Philippe Kitsos (Les Verts)
Valérie Camarda (PLR), rapporteure

La sous-commission s'est réunie le mardi 25 septembre 2012 dès 08h00 en présence de Monsieur Jean-Pierre Veya et de Monsieur Xavier Huther (administrateur du dicastère).

Étaient également présents pour l'examen de leur service :

MM. Castioni et Varrin (100, 110, 121 et 130)
M. Tissot (500)
M. Humair (501, 502)
M. Maeder (511 et 515)
Mme Musy (512)
Mme Bosshart et MM. MM. Oechslin et Piguet (513)
Mme Umstätter (514)
M. Houlmann (520, 521, 524, 525)
M. Bédât (115 et 550)

100 Conseil général, 110 Conseil communal, 121 Chancellerie, 130 contrôle des habitants

Création d'un nouveau poste à 80 %, pour s'occuper de la coordination et de la gestion des contenus du nouveau site internet qui se doit d'être attractif et vivant ainsi que de la rédaction des communiqués officiels de la Ville. Cela permettra par ailleurs de libérer M. Umiglia pour s'occuper de projets plus stratégiques (par exemple "La Chaux-de-Fonds 2030").

500 Secrétariat des Affaires culturelles

Le poste de délégué aux affaires culturelles a été repourvu par l'engagement de M. Cyril Tissot.

M. Tissot va poursuivre la rédaction du rapport sur la politique culturelle de la Ville.

- Musée paysan : M. Veya nous informe qu'il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles pour les travaux quotidiens au Musée paysan pourtant nécessaires au fonctionnement de l'institution. Au compte 365 1800, une légère augmentation de la subvention permettra à la Fondation de répondre aux besoins les plus pressants.
- Ludothèque : le Conseil communal répond partiellement à la demande d'augmentation de soutien (Motion A.-L. Lager) en finançant quelques heures de travail administratif.
- Premier Août : augmentation du compte 365 2330 pour le déplacement de la fête au centre ville où tirer un feu d'artifices est plus coûteux car devant être tiré plus haut.
- Plages des Six-Pompes : augmentation des subventions pour leur 20^{ème} anniversaire. Un commissaire demande à M. Veya si la Plage des Six Pompes, subventionnée par la Ville, ne devrait pas travailler avec des commerçants chaux-de-fonniers, ce qui ne semble pas toujours être le cas. Pour M. Veya, il est clair que nous devons travailler avec des commerçants locaux dans la mesure où ils répondent aux exigences souhaitées.

501 Bibliothèque de la ville

L'État a dénoncé la convention qui le liait à la Bibliothèque de Neuchâtel et qui garantissait une couverture de déficit sans contre-prestations de l'institution. Actuellement, l'idée d'une bibliothèque cantonale est mise de côté. M. Gnaegi devrait réunir les Villes pour discuter des mandats de prestations que l'Etat souhaite confier à chaque institution. Les coûts de la prestation du DAV pour la bibliothèque de la ville ont été analysés. La subvention cantonale actuellement versée ne couvre pas l'intégralité des charges de la prestation assumée par la BV alors que l'État subventionne le déficit de la bibliothèque de Neuchâtel à hauteur de 1'400'000.-.

Le projet Le Corbusier 2012, tout se passe bien et le budget est tenu. Le colloque (XVIIIème rencontres de la Fondation Le Corbusier) se tiendra au Club 44 du 27 au 29 septembre et l'exposition ouvrira ses portes lors d'un important vernissage le 29 septembre. Grâce à un partenariat avec une prestigieuse maison d'édition londonienne, une magnifique publication sur Le Corbusier sera éditée en plusieurs langues et bénéficiera d'une large diffusion. Par ailleurs, l'exposition partira en 2013 au Centre International pour la Ville, l'Architecture et le paysage de Bruxelles.

M. Veya salue l'excellent travail de M. Eric Tissot, en effet, les médias nous sollicitent de plus en plus ce qui a un impact énorme pour la promotion de la Ville.

502 Bibliothèque des jeunes

Les acquisitions de la bibliothèque des jeunes ainsi que la formation du personnel (Comptes 309 1000 et 311 1000) sont pris en charge par l'Association des amis de la Bibliothèque des jeunes.

505 Archives communales (dès 2012, au 500 jusqu'en 2011)

510 (Services généraux des musées) 511 (MHNC) 515 (Zoo du Bois du Petit-Château), 512 (MH), 513 (MIH), 514 (MBA)

Le Chef du dicastère commence par relever le climat agréable et constructif de travail qui prévaut entre les Conservateurs, l'Administrateur et le Chef du dicastère.

Les Musées travaillent de concert dans de nombreux domaines afin de favoriser les synergies. L'évolution des normes internationales dans les différents domaines muséaux contraint les Musées à professionnaliser de plus en plus leurs équipes. Il est, par exemple, devenu nécessaire de faire appel à des techniciens de musées diplômés (nouvelle formation) pour travailler sur les collections ou réaliser des expositions.

Il faut savoir que les budgets d'acquisitions sont à zéro depuis 2003 pour les quatre musées communaux. Historiquement, ces budgets s'élevaient à environ CHF 60'000.- par année. Cependant, un crédit spécial de CHF 20'000.- est demandé pour 2013 (CHF 10'000.- ont été accordés pour les années précédentes). Face aux partenaires finançant également des acquisitions pour plusieurs dizaines de milliers de francs (Fondation Maurice Favre, SaMba,...) cela pose une question de crédibilité.

Cela dit, il convient de relever que le Conseil communal a accordé à plusieurs reprises des crédits extraordinaires pour des acquisitions jugées intéressantes.

Parmi d'autres projets, un groupe de travail a été créé pour étudier le regroupement des bibliothèques des musées.

511 Musée d'histoire naturelle

Le bail du musée de terminera au 31.12.2016. Dans l'intervalle, l'essentiel des forces de travail doit être concentré sur le "Naturama" qui reste, aujourd'hui encore un programme totalement novateur. Le projet est d'envergure puisqu'il est prévu de démolir le bâtiment de l'Ancien Stand et d'en reconstruire un nouveau, mieux adapté aux besoins et permettant d'optimiser les coûts de fonctionnement, afin d'y installer le MHN. Idéalement, une première demande de crédit (étude et préparation du déménagement) devrait être présentée au Conseil général en début d'année 2013. Étant donné, qu'il n'y a pas de plan B, il est impératif qu'un accord politique soit trouvé rapidement.

512 Musée d'histoire

Le calendrier des travaux a pris 18 à 24 mois de retard dû, au référendum, à la sous-estimation du travail de déménagement et à la recherche de dépôts afin de vider le musée avant le lancement du chantier.

513 Musée international d'horlogerie

Pas de grande exposition prévue en 2013. Afin de dynamiser les expositions temporaires, elles sont dorénavant présentées de manière partiellement intégrée à l'exposition permanente. Le vieillissement du bâtiment qui date de 1974 commence à se faire sentir. Des infiltrations sont constatées et une étude est en cours pour y remédier.

Suite au décès de son propriétaire, un atelier d'horlogerie du 19ème siècle "dans son jus" a été découvert en ville. Le Conseil communal a débloqué des fonds pour étudier ce qu'il contient et pour évaluer la possibilité d'exploiter ce lieu à des fins touristiques.

514 Musée des beaux-arts

L'augmentation notable de la visibilité médiatique du Musée a permis d'augmenter nettement le nombre de visiteurs. A la demande de la Ville du Locle, un comité de pilotage a été créé pour étudier les pistes d'un rapprochement fort entre les Musées des beaux-arts du Locle et de La Chaux-de-Fonds. En 2014 nous fêterons les 150 du Musée.

515 Zoo du Bois du Petit-Château

Il y a un sérieux retard d'entretien au parc (enclos, grillages bâtiments,...). L'augmentation des budgets de fonctionnement devrait permettre de répondre aux premières urgences en effectuant les travaux de rattrapage alors que les chantiers plus lourds (réseau d'eau, étude paysagère, ...), en lien avec le Naturama, sont, pour le moment, reportés.

520 - Service des sports

Globalement ça se passe assez bien grâce au renouvellement de la méthode de travail, en effet le retour des différents clubs sportifs est plutôt satisfaisant. Cette méthode consiste à mettre à profit les différentes qualités (CFC) de chaque employé pour faire les travaux d'entretiens courants ainsi que les petites réparations.

Les prochains gros travaux seront la rénovation de la piscine des Mélèzes, car cette infrastructure vieillissante (1953) n'a jamais bénéficié de réhabilitation et n'est plus conforme aux normes (voir 525 ci-dessous).

En complément, une augmentation des comptes "biens, services et marchandises" a été demandée afin de pouvoir garantir l'entretien courant. Au compte 318 9300, une augmentation des honoraires est à mettre en lien avec les fonds levés grâce à ce mandat.

521 La Charrière, terrains, pistes, halles

- Terrain synthétique : les travaux sont terminés, par contre le soutien accordé par le Fonds des sports est supérieur d'environ 4% aux premières projections.
- Pavillon des Sports : Planning et budget ont, dans l'ensemble, été respectés, en effet, les devis étaient assez précis donc pas de problèmes majeurs pour ce chantier. Le sol de la halle a été rénové.

Un commissaire demande si l'étude pour la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage (terrain synthétique) a été faite, M. Veya nous informe que, après étude, ce projet se révèle trop coûteux pour le traitement de l'eau, son stockage, etc.

524 Piscine des Arêtes

Le bassin des Arêtes dépendra en partie du futur projet de la piscine des Mélèzes. Diverses discussions sont en cours, mais la Ville envisage de se défaire de cette installation.

525 Piscine, patinoires des Mélèzes

- Patinoire des Mélèzes : Dans ce dossier, la difficulté a été de mener de front 20 projets différents, de respecter les exigences de la ligue ainsi que celles de la police du feu, comme l'inversion du sens d'ouverture des sorties de secours, la création d'une coursive pour les gradins, etc. Mais globalement, le budget a été respecté et les travaux entrepris touchent à leurs fins.

- Piscine des Mélèzes : L'installation des nouveaux tourniquets est terminée, mais celui du mini-golf ne fonctionne pas encore à cause de différents problèmes techniques (puissance électrique insuffisante et problème de disponibilité de réseau de données).

Suite à l'abandon du projet Biodôme au Crêt-du-Loche, on se concentre sur la piscine des Mélèzes. Une rénovation des infrastructures à l'identique a été abandonnée car cela n'apporterait aucune plus-value tout en nécessitant un investissement de plus de CHF 10'000'000.-.

Un projet de plus grande envergure est envisagé avec des infrastructures couvertes mais pouvant être ouvertes à la belle saison. Cette solution permettra de prolonger la période d'exploitation à 11 mois par année contre 4 actuellement. Le site pourrait accueillir un bassin ludique, une pataugeoire, un bassin olympique de 50 m, un centre de bien-être, des vestiaires piscine/patinoire distincts, etc. Vu la rareté de ce type d'installations en Suisse, la création d'un bassin olympique permettrait de positionner les Mélèzes comme un centre d'importance régionale voire nationale. De plus cette solution répondrait, au moins partiellement, aux besoins scolaires en matière de natation. Le déplacement du mini-golf a, par ailleurs, été envisagé du côté parc Gallet afin de permettre la construction d'un parking côté mini-golf.

Un commissaire demande si c'est un projet judicieux car le mini-golf est situé au sud (soleil couchant) ce qui est appréciable à La Chaux-de-Fonds et ceci au profit d'un parking ? M. Veya explique que c'est en discussion car c'est aussi un problème pour les tenanciers du mini-golf.

Un comité de pilotage a été mis en place pour cet immense projet. M. Veya nous informe qu'il faudra commencer par réaliser l'étude technique des infrastructures avant d'organiser un concours architectural. Deux rapports seront soumis en 2013 au Conseil général. Par ailleurs, le Conseil communal consultera la population et les utilisateurs. Une question se pose encore, que faire des bassins de Numa-Droz et des Arêtes ?

550 Service de la jeunesse

Les trois piliers de ce service sont : l'accueil extra-familial, l'animation socioculturelle et création de divers projets.

Ouverture en 2012, d'une infrastructure d'accueil parascolaire dans le quartier des Foulets. Prévu au budget 2013 l'ouverture d'un nouvel accueil extra-familial vers Cernil-Antoine. Conformément à la LAE, le Conseil communal a décidé d'ouvrir partiellement ces infrastructures pendant les vacances scolaires, 4 semaines sur 13 semaines de vacances en 2013 et 7 semaines sur 13 dès 2014.

La création de 0,7 poste pour la réorganisation du secteur socioculturelle a été abandonnée. Pourtant, il est essentiel de développer les animations. Un projet important serait d'être plus présent la nuit, éventuellement dans les parcs afin de faire de la prévention.

La sous-commission termine ses travaux à 17h00.

La rapporteure
Valérie Camarda

Budget 2013**500 AC / Groupe 36**

Numéro de compte	Libellé	Montant	Commentaires
365 1400	Fanfares, orchestre et chorales	70'000.-	Voir annexe 1
365 1610	AeS - TPR : création - formation	500'000.-	
365 1630	AeS - L'Heure bleue : saison	800'000.-	Total AeS : 1'300'000.-
365 1640	ABC	140'000.-	
365 1650	Bikini Test	120'000.-	
365 1660	Danse	32'000.-	Voir annexe 2
365 1800	Fondation du Musée paysan	160'000.-	Selon convention + aug TA du personnel
365 2210	Autres activités culturelles et manifestations	180'000.-	Voir annexe 3
365 2220	NEC	20'000.-	
365 2230	CMC	8'000.-	
365 2320	Plage des six pompes	90'000.-	20ème anniversaire
365 2330	Premier Août	15'000.-	Coût du feu d'artifice en ville
365 5200	Société de musique	35'000.-	
365 6000	Maison Blanche	30'000.-	Selon convention
365 6300	Ludothèque	31'380.-	Aug soutien pour administrateur
365 6400	Club 44	70'000.-	Même montant que canton
365 7000	Festival Amplitude	10'000.-	10'000.- par an x 2 ans
365 7900	Vivre La Chaux-de-Fonds	20'000.-	Transfert du 122 Serv. Economique
365 8100	Ecolades	10'000.-	10'000.- par an x 3 ans
	Total :	2'341'380.-	

Annexe 1 - Fanfares, orchestres et chorales 365 1400

Numéro de compte	Libellé	Montant	Commentaires
		Sur base budget 2007	
365 1400	Fanfare Croix Bleue	6'000.-	Base 3'000.- + 100.- par musicien
365 1400	Ass. des amis de la musique	9'000.-	Base 3'000.- + 100.- par musicien
365 1400	Musique La Persévérante	7'100.-	Base 3'000.- + 100.- par musicien
365 1400	Les Armes réunies	10'400.-	Base 3'000.- + 100.- par musicien
365 1400	Orchestre de chambre CdF	9'000.-	
365 1400	Ceux de la Tchau	3'000.-	
365 1400	Accordéon	4'000.-	4 clubs * 1'000.-
365 1400	Chorales	15'000.-	
365 1400	Evénements ponctuels	6'500.-	
	Total :	70'000.-	

Annexe 2 - Danse 365 1660

Numéro de compte	Libellé	Montant	Commentaires
365 1660	Reso (Fête de la danse)	10'000.-	
365 1660	Festival Antilope	15'000.-	
365 1660	Evénements ponctuels	7'000.-	
	Total :	32'000.-	

Annexe 3 - Autres activités culturelles et manifestations 365 2210

Numéro de compte	Libellé	Montant	Commentaires
365 2210	Fondation CMA	3'000.-	
365 2210	Théâtre de La Poudrière	10'000.-	Festival marionnettes
365 2210	Corodis	7'000.-	Aide à la diffusion
365 2210	Zap Théâtre	10'000.-	
365 2210	Corbak Festival	4'000.-	
365 2210	Fête de la musique	10'000.-	
365 2210	BASIS	2'000.-	
365 2210	Artos	1'500.-	
365 2210	Association Foire du livre LL	3'000.-	
365 2210	Promotions Le Locle	2'000.-	
365 2210	Projet JOC (mini JOC)	10'000.-	
365 2210	Nouvel-An (A. Ben Hamida)	4'500.-	
365 2210	La Turlutaine	4'000.-	
365 2210	Médiation culturelle	10'000.-	
365 2210	Evénements ponctuels	99'000.-	
	Total :	180'000.-	

